

# Guingamp – Fiche territoire 2015-2020



## Historique

- Contrat urbain de cohésion sociale (2007-2014)
- Programme de réussite éducative (depuis 2005)
- Programme de renouvellement urbain (depuis 2008)
- Charte Gestion Urbaine de Proximité, depuis 2009
- Comité Intercommunal de Prévention de la délinquance, depuis 2012

Guingamp est rentrée dans la politique de la ville en 2007, avec la mise en place d'un Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS).

Depuis le 1er janvier 2015, Guingamp fait partie des « territoires de veille active », ces quartiers n'ayant pas été retenus dans le cadre de la nouvelle géographie prioritaire mais permettant de mobiliser de façon prioritaire les politiques de droit commun des signataires du contrat.

## Contrat de ville 2015-2020

### Zooms sur...

#### **Une attention particulière portée au bilan du contrat urbain de cohésion sociale**

Le contrat de ville de Guingamp présente un bilan synthétique des 5 dernières années de la politique de la ville, et notamment des actions mises en places via les différents dispositifs (PRE, PRU, GUP, CISPD).

Ce bilan met notamment en exergue le fait que le CUCS a :

- permis la formalisation d'espaces d'échanges entre partenaires et la construction de projets innovants, mais
- a souvent été identifié comme une source financière. Cette logique de « guichet n'ayant pas permis d'organiser de manière cohérente un programme d'actions.

Ce bilan permet ainsi aux pilotes du contrat de ville de viser une meilleure articulation des dispositifs de la politique de la ville « afin de favoriser la mutualisation des bonnes pratiques et de rendre lisibles et cohérentes les interventions sur le territoire. »

- **La mise en place d'un observatoire de veille active**

Dans la continuité de l'analyse des besoins sociaux effectuée par le CCAS, le contrat de ville de Guingamp prévoit la mise en place d'un observatoire, qui sera en charge de mettre à jour les données socio-économiques du territoire et de suivre les actions de la politique de la ville, au cours de la durée du contrat.

- **La sortie de la politique de la ville**

Le positionnement de ces quartiers en territoires de veille active a permis aux pilotes du contrat de ville de Guingamp de mobiliser l'ingénierie de la politique de la ville et de maintenir une logique de transversalité des politiques publiques. Toutefois, la mobilisation du droit commun et la solidarité locale entre signataires restent des enjeux à consolider.

## **Les quartiers en politique de la ville**

Les quartiers Roudourou et Gourland sont entrés dans la géographie prioritaire de la politique de la ville en 2007. Suite à la réforme de 2014, la Ville de Guingamp n'est plus éligible au nouveau zonage de la géographie prioritaire pour une raison de densité de population insuffisante.

Toutefois, en tant que « territoire de veille active », les partenaires ont signé un contrat de ville pour les quartiers suivants :

- Castel Pic
- Roudourou / Gourland
- La Madeleine / Kermado / Cité le Fort/ Les petites salles

## **Les signataires du contrat**

<b>Collectivités territoriales</b>	<b>Etat</b>	<b>Autres signataires</b>
– Guingamp Communauté	– Préfecture des Côtes d'Armor	– Caisse des dépôts et des consignations
– Ville de Guingamp	– Procureur de la République	– Caisse d'allocations familiales
– Conseil départemental des Côtes d'Armor	– Agence Régionale	– Mission Locale

<b>Collectivités territoriales</b>	<b>Etat</b>	<b>Autres signataires</b>
– Conseil Régional de Bretagne	de Santé – Inspection académique	– Ouest Côtes d’Armor – Guingamp Habitat – Agence Pôle Emploi de Guingamp

## **Le Pilotage du Contrat**

Le pilotage stratégique du contrat de ville est assuré par Guingamp Communauté. La ville de Guingamp a en charge la mise en œuvre opérationnelle de ce contrat. L’animation globale du contrat est assurée par l’intermédiaire d’une chargée de mission « politique de la ville ».

Le programme réussite éducative et le Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance sont pilotés par Guingamp Communauté.

## **Ressources**

[Contrat de ville 2015-2020](#)